<u>DELIBERATION N° 99/02-10 - MODIFICATION DU</u> <u>TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION D'UN POSTE</u> <u>D'ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE</u>

Monsieur REMY, Adjoint au Maire chargé du personnel, informe l'Assemblée de la réussite de Monsieur MOINET Philippe au concours réservé d'assistant territorial d'enseignement artistique.

L'inscription de cet agent vacataire sur la liste d'aptitude appelle une modification de situation.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de créer un poste d'assistant d'enseignement artistique à temps incomplet (8 heure hebdomadaire), à compter du 1er Mars 1999,
- de modifier le tableau des effectifs en ce sens,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant N° 7 à la convention du 24 septembre 1981 pour le fonctionnement de l'école de musique,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif pour l'exercice 1999.